

et entre les 49ème et 54ème parallèles. Si je fais erreur en cela, je prierais l'honorable ministre de l'intérieur de me faire voir comment et jusqu'à quel degré je suis dans l'erreur.

M. DEWDNEY : Je crois que si l'honorable député veut bien voir au rapport—

Sir RICHARD CARTWRIGHT : J'ai examiné la note de l'honorable ministre, et je sais à quoi elle se rapporte.

M. DEWDNEY : Lorsque j'ai donné des explications, l'année dernière, je les ai données d'après un rapport préparé pour moi, par mon député, mais relisant les débats qui ont eu lieu alors et, me renseignant davantage sur la question, depuis cette époque, je constate que l'exposé que j'ai fait n'était pas aussi exact que celui que je puis faire aujourd'hui. D'après les rapports qui ont été faits alors, je ne pouvais pas comprendre quelle étendue se trouvait incluse dans l'estimation que j'ai donnée à l'honorable député ; mais après des recherches subséquentes, j'ai constaté que l'estimation avait été faite par un des anciens sous-ministres, le colonel Dennis, d'après un plan qu'il avait préparé, indiquant ce qu'il appelait la zone fertile, et indiquant aussi les portions du pays, qu'il considérait, d'après les observations qu'il avait recueillies, comme étant arides et peu propres à la culture. Depuis ce temps, les informations que j'ai eues sur cette matière, ont changé notre appréciation et l'appréciation de tout le monde ; de sorte que je me suis donné la peine de faire une autre estimation. J'ai le plan ici, et je le déposerai sur le bureau de la chambre. Il comprend approximativement toute la zone fertile, et il mérite plus de confiance que le rapport qu'il a fait auparavant.

L'honorable député verra qu'il ouvre une plus brillante perspective que la description que j'ai pu faire à la chambre, l'année dernière. J'estime que dans l'étendue de ce que nous désignons du nom de zone fertile, nous avons 135,000,000 d'acres, dans lesquelles se trouvent comprises : terres des écoles, 15,000,000 d'acres ; réserves des Sauvages, 1,459,740, acres ; ventes etc., 2,000,000 d'acres ; octrois aux chemins de fer, tels qu'ils figurent dans la liste annexée à ce rapport, 33,672,186 acres, faisant un total de 52,141,926 acres, que nous pouvons considérer avoir appropriés, mais cela ne comprend pas les subventions que nous demandons aujourd'hui au parlement.

Cela laisserait 82,852,074 acres à la disposition du gouvernement pour d'autres fins. Naturellement, quand on parle des territoires actuels, on ne parle que de ces parties qui s'établiront rapidement, dont nous entendons parler tous les jours, et celles-ci se trouvent comprises en deça du 49e parallèle au nord de la réserve supérieure de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique. J'ai un autre plan que l'honorable député m'a demandé, que je produirai aussi, et qui indiquera les octrois faits à la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Naturellement, je sais, et la chambre sans doute sait aussi, qu'il peut y avoir et j'ai confiance qu'il y a des territoires de grande valeur au nord de la latitude 54, mais, pour les fin de l'argumentation, je prends la latitude 54 comme la frontière septentrionale, la Rivière Rouge comme la frontière orientale et le pied des Montagnes-Rocheuses comme la frontière occidentale. Je crois que c'est plutôt exagérer la

superficie que de la porter à 400,000 milles carrés ; le fait est que je sais que je l'exagère, mais il vaut mieux parler en toute sûreté. Or, 400,000 milles carrés font aussi approximativement que possible, 270 millions d'acres, comme le sait l'honorable ministre. Le point essentiel que je veux savoir, c'est celui-ci : J'ai toujours été sous l'impression, et je crois que la majorité de la chambre a été sous l'impression que quelque chose comme la moitié de ces 400,000 milles carrés n'est pas propre à la culture, bien qu'une partie puisse peut être être affectée à des pâturages. C'est ce que l'honorable ministre a admis l'année dernière. Dois-je comprendre qu'il dit qu'il a changé d'opinion sur ce point, ou est-il toujours d'opinion que je ne me trompe pas en disant que la moitié seulement de cette superficie peut être raisonnablement comptée comme propre à la culture ?

M. DEWDNEY : Non, je crois que la superficie est beaucoup plus considérable que le suppose l'honorable député.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Remarquez que je ne parle en ce moment que de terres propres à la culture, non pas de pâturages, mais de ce qu'on peut mentionner comme terres arables propres à être exploitées par les colons. L'année dernière, l'honorable ministre a dit qu'il croyait que ces terres formaient à peu près la moitié de la superficie.

M. DEWDNEY : Je ne me rappelle pas s'il s'agissait ou non de la même superficie.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je veux savoir quelle proportion on peut calculer dans l'opinion de l'honorable ministre. Si je comprends bien ce qu'il dit maintenant, il croit que son calcul était beaucoup trop bas l'année dernière, et qu'il y a plus que la moitié.

M. DEWDNEY : Je suis sous l'impression que mes remarques avaient trait particulièrement à l'étendue située le long du chemin de fer canadien du Pacifique à l'ouest de la Mâchoire d'Orignal en gagnant les Montagnes Rocheuses. Je crois que c'est sur cette étendue que portait la demande de l'honorable député. Je me rappelle avoir dit, dans tous les cas, qu'il y avait beaucoup plus de terres arables dans cette partie du pays qu'on le supposait généralement ; que dans toutes les vallées, il y avait un vaste pays agricole, quelques vallées ayant trois ou quatre milles de large, et que toutes les terres basses étaient de première qualité ; tandis que sur les hauteurs exposées au vent, la terre est sèche et pierreuse. Cela est démontré, je crois, depuis que sir John Lister Kay a commencé à cultiver sa ferme et a labouré une grande étendue de terres, et on peut dire que le sol y est tout aussi bon que dans n'importe quelle partie du Nord-Ouest. Il y a aussi une autre raison qui me porte à croire que si j'ai dit cela l'année dernière, mon calcul était trop bas, car j'ai examiné de très près la qualité des terres sur la réserve septentrionale du chemin de fer canadien du Pacifique et j'ai constaté qu'il n'y en a qu'une très petite partie qui ne soit pas de première qualité.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Si l'honorable ministre a raison et que la quantité de bonne terre qu'il calculait l'année dernière est au-dessous de la réalité, nous en serons tous heureux. Tout de même, il est évident que nous cédonns une énorme quantité de terre dans ces divers octrois. Même